

Monsieur Le Président du Conseil,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La loi scolaire vaudoise (LEO) impose 38 semaines d'école par an. Ce qui laisse donc 14 semaines de vacances.

En moyenne, en Suisse, les salarié-e-s bénéficient de 5 semaines de vacances. Nous allons ici partir du principe que les employeurs des deux parents acceptent qu'ils prennent leurs vacances exclusivement durant les périodes de vacances scolaires, ce qui n'est, et de loin, pas toujours le cas. Il reste donc 9 semaines par an, pour lesquelles les parents d'enfants scolarisés doivent trouver des solutions de garde.

Malheureusement, tous les parents ne peuvent pas compter sur des grands-parents ou d'autres personnes dans leur cercle privé pour garder les enfants pendant ces 9 semaines. Ils doivent donc avoir recours à des structures publiques ou à des offres de garde privées. Là aussi, malheureusement, tous n'ont pas un budget permettant d'investir 500 CHF par semaine (tarif moyen des structures privées) pour la garde des enfants. Heureusement, à Gland, notre commune propose des solutions pendant les vacances au travers de ses structures comme l'UAPE et le Centre aéré, ou le passeport vacances pour les plus grands, ceci pour environ la moitié du budget des structures privées. Toutefois, ces solutions ne sont pas toujours disponibles, bien sûr en raison du manque de places (il faut un bon entraînement du Paléo pour avoir une chance), mais aussi car elles sont fermées un certain nombre de semaines par année.

Aussi, la soussignée demande si la commune pourrait utiliser son pouvoir d'influence sur ces structures pour :

1. faire en sorte que ces solutions soient disponibles toute l'année, grâce à un roulement du personnel ou des engagements temporaires/stagiaires, etc., ou si ce n'est pas possible,
2. au moins faire en sorte que l'été, l'UAPE et le Centre aéré ne ferment pas la même semaine (semaine du 1er août), pour que les familles ne soient pas contraintes de faire appel à des solutions privées et coûteuses, si elles ne peuvent pas prendre congé.

Je vous remercie pour votre attention et la considération que vous porterez à ce qui précède.

*Gland, le 25 octobre 2023*  
*Carine Koller, Conseillère communale GDG*